MEYRIN VILLAGE : ZONE 30 km/h

Information publique du 21 juin 2013

ANALYSES ET CONCEPTS

MEYRIN



une large voie de transit entre villas et zone d'activités, très «routière»



une voie de transit entre villas et industries, largement paysagée côté villas



zone villas en retrait, sans intervention nécessaire



zone privée mixte en retrait, sans intervention nécessaire



un pôle d'attractivité dans le quartier résidentiel: l'école et l'auberge



une voie de transit caractérisée par un tissu villageois ancien très présent



voie de desserte à sens unique sans intevention nécessaire



centralité autour de l'église traitée en zone de rencontre

Groupement **HORIZON** (braa,Oxalis,Transitec,SD)

MEYRIN VILLAGE Lot 1: périmètre A

impressions et éléments caractéristiques du lieu

MEYRIN



Groupement **HORIZON** (braa,Oxalis,Transitec,SD)

MEYRIN VILLAGE Lot 1: périmètre A

analyse des systèmes de modération existants

MEYRIN

requalifier les portes d'entrée existantes, selon concept «entrée de zone modérée»

zones ne nécessitant pas d'intervention

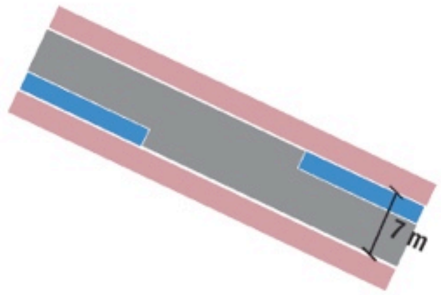
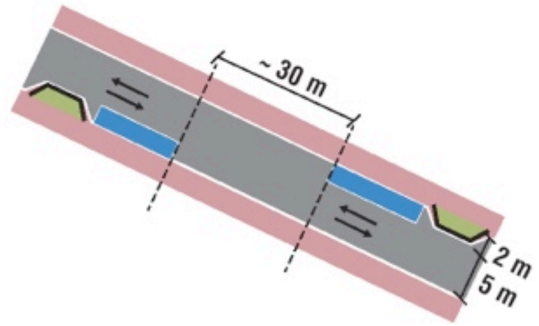
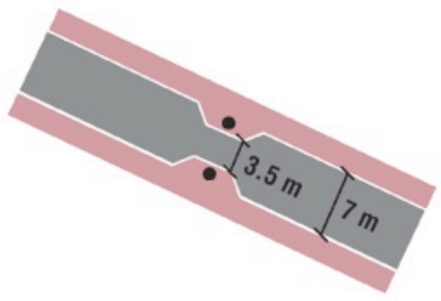
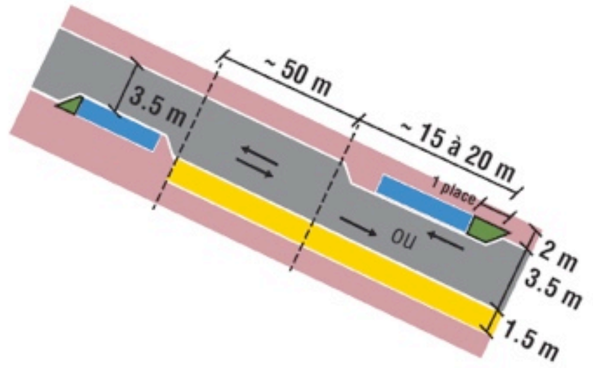
clarifier la zone 30 en homogénéisant le système de modération sur la ceinture des axes principaux:

1/ ch. du Vieux-Bureau
- aménagement paysager des têtes de stationnement alterné pour conserver l'effet modérateur du système alterné et supprimer l'effet routier de l'espace-rue (favoriser la pratique des modes doux)

2/ rue Malnati
- supression des décrochements verticaux existants pour fluidifier la vitesse des véhicules
- mise en place de bandes végétalisées, sur le modèle du stationnement alterné pour créer un mouvement sinueux modérateur, valoriser l'espace-rue et ainsi favoriser la pratique des modes doux

3/ ch. du Grand-Puits
- suppression des élargissements de trottoirs dangereux en courbe
- supression des décrochements horizontaux exitants, trop routiers
- conservation et aménagement paysager du stationnement alterné existant et complètement du système par la mise en place de bandes végétalisées alternées (réduction du gabarit routier)

requalification du carrefour de l'école

Etat initial	Etat futur
Ⓐ Chemin du Vieux-Bureau	
	
Ⓑ Chemin du Grand-Puits	
	

MEYRIN

concept d'entrée de zone modérée:

1/ L'«Effet porte»

La chaussée devra être rétrécie pour créer un effet de porte d'entrée et marquer le changement de zone.
Les ilôts existants sur chaussée, dont la connotation trop routière ne reflète pas la nature favorisante des modes doux en zone à vitesse modérée seront supprimés.

2/ L'« Effet seuil»

Un traitement de sol différencié de l'enrobé noir de la chaussée courante marquera un effet de seuil quand le véhicule passera sur cette bande marquée au sol.
Un simple marquage par résine type «Pépites» pourra donner une touche minérale éloignée du marquage routier.

3/ L'»Effet signal»

La mise en place d'un élément singulier, lisible et facilement reconnaissable permettra d'identifier instantanément l'entrée / sortie de la zone modérée.
Le projet propose de créer un monolithe en béton, pensé comme un support et non comme un panneau traditionnel. Durable et évolutif, cet élément sera coiffé du nouveau logo de la commune de Meyrin et le reste du bloc pourra accueillir les autres panneaux indicateurs des zones modérées.





exemple aménagement porte d'entrée (ch. du Grand-Puits)

Groupement **HORIZON** (braa,Oxalis,Transitec,SD)

PORTES D'ENTREE ZONE MODEREE

concept d'intervention


VILLAGE




2m
3.5m

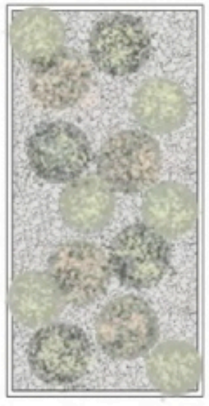
MEYRIN

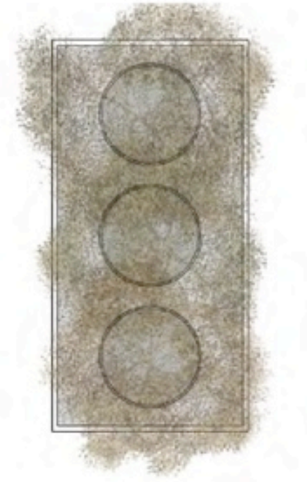
PLANTATIONS EVOLUTIVES

VARIANTE 1





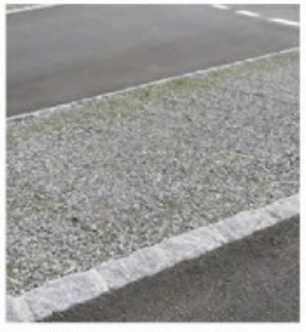
















PLANTATIONS EVOLUTIVES

VARIANTE 2















